26.03.2013 – 07:55 Uhr

bonus.ch: l'âge, le sexe et la nationalité, des critères pouvant plus que tripler une prime d'assurance auto

Lausanne (ots) -

Suite à une analyse des primes d'assurance auto réalisée par le site comparateur bonus.ch, il s'avère que les jeunes paient des primes qui peuvent, dans le plus extrême des cas, atteindre trois fois le niveau de celles pour un adulte de 30 ans. Quant aux séniors de plus de 70 ans, le supplément peut aller jusqu'à 30%. Dans la majorité des cas, une femme bénéficie d'une prime moins élevée avec un rabais maximum de 9%. Les personnes de nationalité étrangère, quant à elles, doivent s'acquitter d'un supplément pouvant atteindre 39%.

En matière d'assurance auto, les jeunes paient-ils réellement plus que les adultes et les séniors ? Dans le but de conforter son étude menée en automne dernier, le comparateur bonus.ch a calculé des primes sur les différents sites Internet d'assureurs auto, pour un type de véhicule et un profil d'assurance déterminés, en prenant comme cas exemples un jeune de 19 ans, un adulte de 30 ans, puis un sénior de 70 ans. Pour une assurance responsabilité civile, notre jeune adulte doit débourser en moyenne 2.5 fois de plus qu'un conducteur de 30 ans. L'assurance casco partielle couvre les évènements indépendants de la conduite. Et pourtant, à l'exception de baloisedirect et TCS, qui proposent des primes identiques pour les trois tranches d'âge, tous les autres assureurs appliquent aux jeunes conducteurs des suppléments pouvant aller de 12 à 43%. Quant à la couverture casco complète, celle-ci est en moyenne 2 fois plus chère pour un jeune de 19 ans.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les primes d'assurance pour les séniors ne sont pas forcément plus élevées. Pour une assurance (responsabilité civile + casco partielle), les assureurs Axa, baloisedirect, Mobilière et TCS appliquent des primes identiques à celles des assurés adultes. Chez Allianz24, smile.direct et Zurich Connect, le conducteur de 70 ans a même droit à une prime plus basse! Les autres assureurs appliquent des suppléments pouvant atteindre 30%.

Concernant le critère du sexe de l'assuré, pas de différence de traitement pour les assureurs Axa, baloisedirect et TCS, qui proposent des primes identiques à tous leurs clients. Les autres assureurs prévoient des réductions pouvant atteindre 9% pour les conductrices. Seul l'assureur Allianz24 est à contre-tendance en surtaxant la couverture casco complète pour une femme (+6%).

La nationalité est également un critère important dans le calcul d'une prime d'assurance auto. On constate par exemple qu'un assuré de nationalité espagnole paiera un supplément pouvant aller de 5% à 39%. Seul l'assureur Helvetia propose une prime identique par rapport à un assuré de nationalité suisse.

Les assureurs auto mettent fréquemment à jours leurs tarifs. Il vaut la peine de se renseigner, afin d'évaluer les économies que l'on peut réaliser en changeant d'assureur. Sur la base des données récoltées sur le portail bonus.ch, on constate que trop peu d'assurés ont connaissance de la possibilité de changer de prestataire dans le courant de l'année, lors d'un changement de véhicule, d'un cas de sinistre ou d'une augmentation de primes.

Le calculateur de primes de bonus.ch est très utilisé par les internautes, mais seule une petite minorité d'entre eux se décide ensuite à demander une offre auprès d'un assureur. Il semble donc que les assurés auto suisses ne profitent pas suffisamment de cette opportunité de réaliser des économies.

Résultats détaillés de l'analyse: http://www.bonus.ch/RDP-20130326_FR.pdf

Accès direct au calculateur des primes pour l'assurance auto: http://www.bonus.ch/zrJ9LP9.aspx

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100735233 abgerufen werden.